



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2006

---

### **Port-sur-Saône – Champs Challot 3**

Fouille préventive (2006)

**Christophe Gaston**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25342>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Christophe Gaston, « Port-sur-Saône – Champs Challot 3 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25342>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Port-sur-Saône – Champs Challot 3

Fouille préventive (2006)

Christophe Gaston

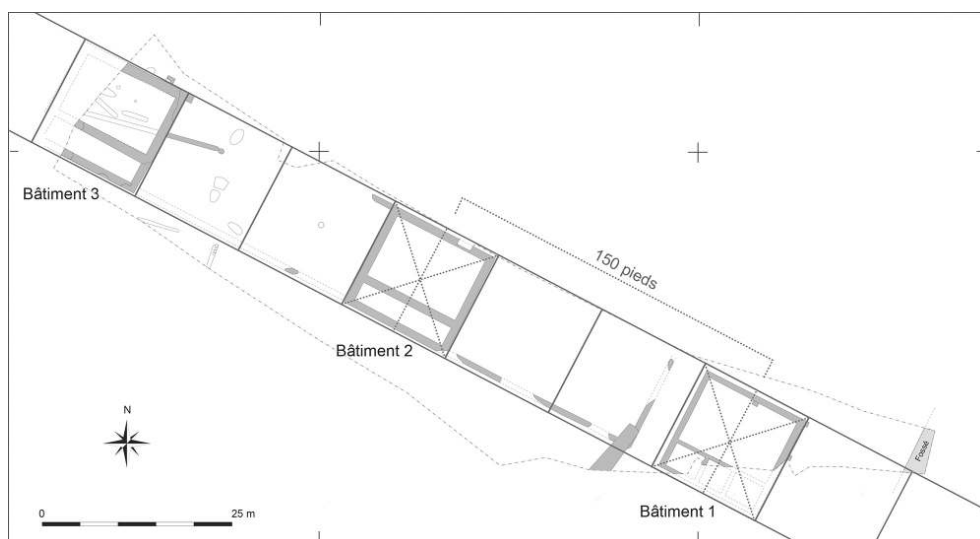
---

- 1 Cette opération, motivée par la réalisation d'un lotissement, avait pour but de connaître plus précisément la nature des bâtiments composant la *pars rustica* de la grande *villa* du Magny à Port-sur-Saône (Haute-Saône). L'emprise du projet a permis de mettre au jour trois des bâtiments alignés sur la bordure nord-est de la cour agricole, et reliés ensemble par des tronçons de mur de clôture joignant leurs façades. Après une première phase plus précoce, matérialisée par la présence de quelques structures (enclos, drain, quelques fosses et trous de poteaux), ces bâtiments, conjointement à un drainage du secteur, sont mis en place dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s., lors de la grande campagne de construction de l'ensemble de la *villa*. Le tracé régulateur de ce projet de grande ampleur a pu être mis en évidence, basé sur un module de 150 pieds ou candète.
- 2 Ces édifices, à maçonnerie en *opus vittatum* et couverture en tuiles, comportent une galerie de façade donnant sur une grande pièce rectangulaire dont la façade à l'est est renforcée de contreforts. Dans le cas du bâtiment 1, seul conservé en élévation, la galerie, au sol en terre battue, est composée d'une façade à colonnade d'ordre pseudo-toscan, les trois autres côtés étant fermés par des murs dont le parement intérieur est orné d'enduits peints blanc, moucheté ou uni, et noir uni. Un large (?) accès central donne accès à la grande pièce, dont les murs enduits sont recouverts d'un simple badigeon à la chaux. Le sol en terre de cette pièce est recouvert (localement ?) d'un plancher. Un accès est aménagé à l'arrière du bâtiment. Mise en évidence uniquement dans le bâtiment 1, une deuxième phase (II<sup>e</sup> s. ?) se limite à un changement de fonction de la galerie : son espace intérieur est subdivisé en trois parties, formant un porche central et deux pièces latérales. La colonnade toscane est fermée par des cloisons au niveau des pièces latérales (saignée creusée dans le fût des colonnes).
- 3 Dans une troisième phase, alors que le bâtiment 3 est définitivement détruit et les matériaux de ses murs récupérés, pendant la même période (entre la fin du II<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s.), des travaux importants sont effectués dans le bâtiment I, avant abandon définitif du secteur. Une reprise des maçonneries est visible sur les murs nord

et ouest, un pilier est installé contre le parement intérieur du mur nord, et un escalier d'accès est ménagé au centre du mur ouest. La cloison nord-sud de la pièce ouest du portique présente elle aussi une modification, correspondant à une reprise du mur ou un « bouchage » dans l'hypothèse d'un accès au porche. Le sol de la grande pièce est réaménagé, après un éventuel décaissement partiel du niveau précédent et la mise en place éventuelle d'un plancher de surface limitée.

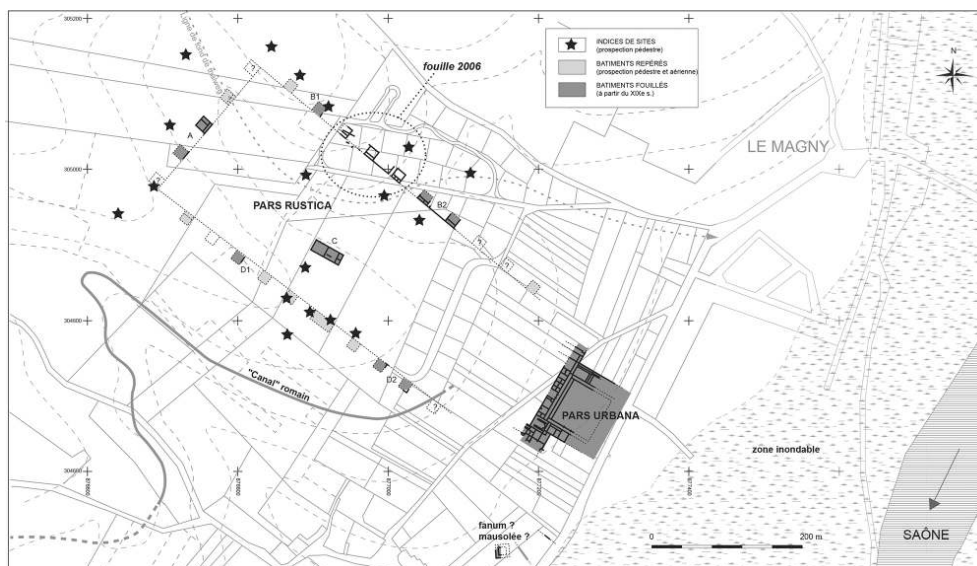
- 4 Ce type d'édifice est bien documenté dans la moitié nord de la Gaule : il correspond à un bâtiment « standardisé », plurifonctionnel. Il semble que le bâtiment 1 ne déroge pas à cette règle : des indices suggèrent d'envisager, à la fois ou successivement, des fonctions d'habitat (pièces de façade), de stockage (contreforts et plancher) et de travail du métal. Cette dernière fonction, peut-être déjà présente lors la première phase, est matérialisée par des structures liées à une petite activité métallurgique : deux foyers disposés au centre de la grande pièce, bordés de petites structures (fusion, refroidissement ?) en tuiles.
- 5 Enfin, ces bâtiments étant indissociables de la grande *villa* du Magny, cette opération a donné l'occasion de reprendre le dossier global de ce vaste domaine et d'en proposer une relecture et une restitution d'ensemble.

Fig. 1 – Plan d'ensemble des structures et hypothèse de tracé régulateur



Dessin : C. Gaston (Inrap).

Fig. 2 – Plan général des vestiges de la villa du Magny



Sur fond cadastral actuel.

DAO : C. Gaston (Inrap).

## INDEX

**sujets** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbptj4SOA1W>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLEIWWX4Z3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIdEjFMFAod>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuDGmtyntVb>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtHBU3mnn3DF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtRxLPuVsO8f>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtllf5h2mEWg>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtuNA5xRSr9l>

**Année de l'opération** : 2006

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJ0ogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtUwWSqgeYoO>

## AUTEURS

**CHRISTOPHE GASTON**

Inrap